

« On peut utiliser ces véhicules autrement qu'à l'international et c'est d'ailleurs très clairement ce que nous défendons comme idée. »
», Jean-Marc RIVERA

20 MARS 2024



« On peut utiliser ces véhicules autrement qu'à l'international et c'est d'ailleurs très clairement ce que nous défendons comme idée.

Nous partageons, le point de vue de France Nature Environnement de dire que ces camions n'ont pas vocation à faire de la longue distance, ni même à franchir les frontières, mais plutôt à être présents sur des trajets courts ou moyens, ce qu'on appelle nous de site à site. »

Jean-Marc Rivéra, Délégué Général de l'OTRE



Le 15 mars dernier, l'émission Les Vraies Voix qui font rouler la France sur Sud Radio a invité deux acteurs du secteur pour échanger sur la question de l'adoption des mégacamions de 25,25 mètres et 60 tonnes sur les routes en France. Jean-Marc Rivéra, représentant de l'OTRE et partisan de l'utilisation des mégacamions, a mis en avant leur rôle dans la réalisation des objectifs de décarbonation fixé par l'État. Il a également rejoint l'avis de Geneviève Laferrère, représentante de France Nature Environnement selon laquelle les mégacamions ne devraient pas être utilisés pour des longs trajets, mais plutôt pour des courtes ou moyennes distances.

Le Parlement européen a récemment autorisé la circulation des « mégacamions » au sein de l'Union européenne dans le cadre de la révision de la directive « Poids et dimensions ». En attente, de validation par la Commission européenne, le Parlement et le Conseil européen, son application définitive n'est pas encore faite. Pour rappel, cette autorisation, vise à rendre plus écologique le transport routier de marchandises, à renforcer la compétitivité des entreprises et à optimiser les flux de marchandises en favorisant l'intermodalité.

Jean-Marc Rivéra, représentant de l'OTRE et partisan de l'utilisation des mégacamions, a mis en avant leur rôle dans la réalisation des objectifs de décarbonation fixé par l'État. Il a également rejoint l'avis de Geneviève Laferrère, représentante de France Nature Environnement selon laquelle les mégacamions ne devraient pas être utilisés pour des longs trajets, mais plutôt pour des courtes ou moyennes distances.

Selon lui, « on peut utiliser ces véhicules autrement qu'à l'international et c'est d'ailleurs très clairement ce que nous défendons comme idée. Nous partageons, le point de vue de France Nature Environnement de dire que ces camions n'ont pas vocation à faire de la longue distance, ni même à franchir les frontières, mais plutôt à être présents sur des trajets courts ou moyens, ce qu'on appelle nous de site à site. »

[Retrouver l'intégralité du passage de Jean-Marc RIVERA sur Sud Radio](#)